



Villaines

sous Malicorne



LES AFFRANCHIS

le festival du spectacle de la rue

LA FLÈCHE
LE LUDE

LIGRON

VILLAINES
SOUS-MALICORNE
VENDREDI 7 JUILLET

7-8-9
JUILLET
~~1993~~
2023





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
MOT DU MAIRE	3
VIE MUNICIPALE	
Le Budget 2023	4
Travaux mairie	5
Les Grandes Forges	6
La Voirie	6
Cadre de vie	7
Communication Partage	7
CCAS	7
VIE COMMUNAUTAIRE	
Nouvelle infirmière à la Maison de Santé	8
Chantier "Argent de poche"	8
Mobilisation Pôle Santé Sarthe et Loir	8
Conseil Communautaire	8
Deux gros chantiers	9
GRANDIR A VILLAINES	
Ecole Le Marronnier	10
TEP (<i>Temps Educatif Périscolaire</i>)	10
APE (<i>Association des Parents d'Elèves</i>)	10
ALSH (<i>Accueil de Loisirs Sans Hébergement</i>)	11
Le Coin des Ados	11
VIE ÉCONOMIQUE	
Sylvain LEFEUVRE (SOS TRAVAUX)	12
Jean-Marie CHALOIGNE (JMC)	12
ACAV (<i>Association des Commerçants et Artisans de Villaines</i>)	12
VIE CITOYENNE	
Formation aux gestes qui sauvent	13
VIE ASSOCIATIVE	
Comité des Fêtes	13
Vill'Zen	13
Gym'Vill	14
Pétanque Villainaise	14
Boules de fort	14
TTLV (<i>Tennis de Table Loisirs Villainais</i>)	14
Tennis	15
HLBV (<i>Harmonie Le Bailleul Villaines</i>)	15
Génération Mouvement	15
UNC/AFN (<i>Union des Anciens Combattants et Anciens d'Afrique du Nord</i>)	15
UN ÉTÉ A VILLAINES	
Les Affranchis	16
Fête Nationale	16
Soirées Estivales	16
ENVIRONNEMENT	
Atlas Biodiversité	17
Gestion raisonnée de l'eau	17
Argance remise en état	18
Le désherbage éco-responsable	18
Tri des déchets	18
VIE PAROISSIALE	
ETAT CIVIL	
INFOS PRATIQUES	
LE MOT D'HISTOIRE	



« Fleurs au printemps » GS/CP



« Jardins à la française » CM1/CM2

Cette revue est la vôtre...

Si vous souhaitez publier un article dans la revue du 2^{ème} semestre 2023, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 20 octobre 2023 au service communication :

mairie@villaines-sous-malicorne.fr

Directeur de publication : Laurent HUBERT - **Comité de rédaction** : Marie-Jo ROUAULT, Adrien BESSON, Jean-Marie CHALOIGNE, Christelle DOLBEAU, Christelle LEVILLAIN, Emilie PÉNY - **Photos** : Associations - **Charte graphique, Conception et impression** : HOMEGRAPHIK 07 71 10 30 67 - **Tirage** : 500 exemplaires sur du papier provenant de forêts gérées durablement - **Dépôt légal** : Juin 2023 - **Distribution** : Commune de Villaines-sous-Malicorne.



De trop nombreuses situations conflictuelles sont dues aux chiens et aux chats : aboiements, errance, divagation, prolifération, déjections... autant de raisons qui peuvent générer du mécontentement.

Avoir un animal est d'abord une source de plaisir et de joie. Mais c'est aussi une responsabilité !

Il ne s'agit pas d'empêcher un chien d'aboyer - c'est sa nature - ou un chat de se « promener ». Mais il faut veiller à ce que les voisins considèrent quelquefois comme des nuisances puissent être limitées. Il existe des solutions : la première d'entre elles, c'est évidemment l'éducation de l'animal. Cela demande d'y consacrer du temps - parfois de l'argent quand on a recours à des professionnels. Mais quand on a fait le choix d'accueillir un animal, j'imagine que c'est aussi pour passer du temps avec lui. D'autres solutions, plus techniques, peuvent également être une aide dans la démarche éducative.

De la même façon, en ce qui concerne les chats, il est fondamental d'en maîtriser le nombre. La stérilisation permet, à terme, de réguler la population et d'éviter une prolifération, rapidement insoutenable.

Pour le bien vivre ensemble, il est indispensable que les propriétaires d'animaux assument leurs responsabilités et veillent à ce que leurs protégés n'aient pas un comportement trop « débordant ». Et que les voisins fassent parfois également preuve d'un peu plus de tolérance. Que chacun puisse faire un pas vers l'autre ...

En tant qu'élus, nous passons beaucoup de temps à gérer ces affaires d'ordre privé. Quand on ajoute les pigeons, les rats et les ragondins, le sujet animalier est plutôt chronophage, et y passer moins de temps ne serait pas un regret, bien au contraire !

La situation générale, française et internationale, reste compliquée. En Europe, La Paix ne semble malheureusement pas pour tout de suite et les données

économiques montrent que la crise n'est pas encore passée. L'inflation pénalise les ménages et freine la consommation, les matériaux ont augmenté. Les taux d'intérêt qui étaient très (trop ?) bas depuis plusieurs années ont retrouvé des niveaux plus conformes à la logique. Tout cela nous amène à un fort ralentissement de la mise en chantier de logements neufs. Beaucoup de ménages ont reporté leur projet et les investisseurs sont moins entreprenants.

Et pourtant, nous avons besoin de nouveaux logements ! Les offres d'emploi sur le Pays Fléchois, et plus généralement sur l'axe La Flèche-Sablé, sont déjà importantes (beaucoup d'entreprises sont en recherche de personnel) et les perspectives pour les mois et les années à venir sont assez enthousiasmantes. Mais il nous faudra pouvoir loger tout le monde. Et le parc ancien ne suffira pas.

A VILLAINES, nous sommes prêts ! Nous avons fait le choix de continuer à porter nos efforts sur la viabilisation de lotissements, avec notamment l'opération des Grandes Forges, qui devrait être commercialisable à l'automne 2023. De nombreux terrains, publics et privés, sur Les Grandes Forges et ailleurs, attendent les porteurs de projets, que ce soient les ménages qui veulent bâtir leur nid familial ou les investisseurs qui construisent pour louer. A ce propos, nous manquons cruellement de pavillons en location, la demande est pressante et le risque de vacance est très limité ! Avis aux audacieux ...

A VILLAINES, l'été sera encore festif : après la fête de la Musique de l'ACAV (au cours de laquelle beaucoup d'entre nous ont pensé affectueusement à Louis Boucher, qui nous a quittés bien trop tôt), nous aurons le plaisir de recevoir les Affranchis, qui fêteront leurs 30 ans. Le lendemain, ce sera la Fête Nationale ; nous avons investi le terrain de la gare pour y accueillir le vide-grenier. Et cinq soirées estivales vous seront également proposées au cours de l'été. J'espère que la population suivra largement tous ces événements.

Enfin, j'adresse mes félicitations au club de football de l'USVM pour la belle saison réalisée : du parcours en Coupe de France à la montée de l'équipe fanion, tout cela valide un beau projet sportif et humain.

Je vous souhaite à tous un bel été. J'espère juste qu'il ne sera pas trop chaud...

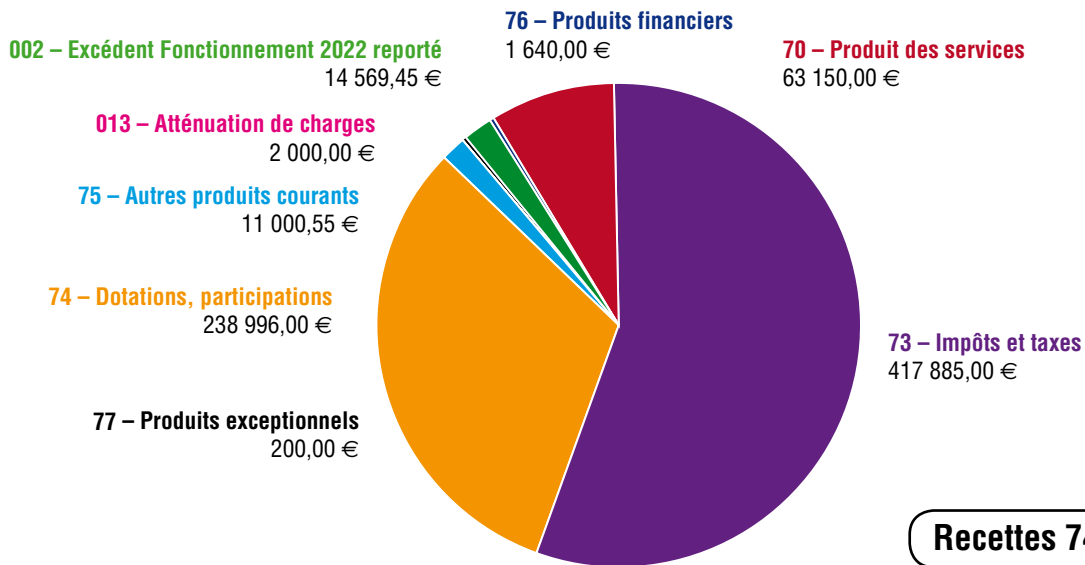
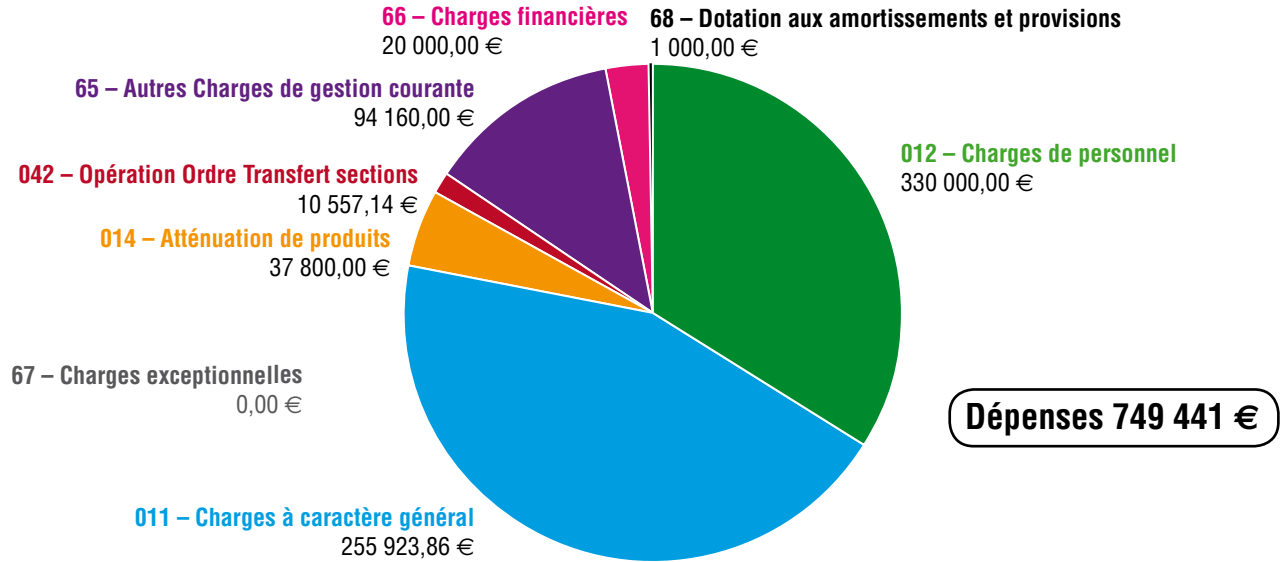


Laurent HUBERT
Maire de Villaines-sous-Malicorne



■ Le budget 2023

* Section de fonctionnement



* Section d'investissement

Dépenses et recettes 948 873 €

Ont été budgétisées en investissement les dépenses suivantes :

En reste à réaliser :

- Voie verte : acquisition d'un terrain vers les Justices pour raccordement à la voie verte
- Mairie : fin des travaux, achat de mobilier et multimédia
- Eglise et salle des fêtes : fin des travaux
- Eclairage public : dernière tranche de la rénovation
- Cimetière : reprise de concessions
- Stade : plantations

En opérations nouvelles :

- Mairie : mobilier salle de conseil, un photocopieur, du matériel technique, des extincteurs, du mobilier urbain, matériel illuminations.
- Ecole : photocopieur, matériel informatique, du mobilier
- Cantine : un lave-vaisselle ; Stade : un défibrillateur



■ Travaux Mairie

Les travaux de restructuration de la Mairie démarrés en avril 2022 sont terminés ainsi que le réaménagement.

Pour rappel ces travaux comprenaient l'isolation de l'ensemble du bâtiment, la modification et l'aménagement des 1^{er} et 2^{ème} étages, la pose d'un élévateur et le remplacement du réseau téléphonique/numérisation de la Mairie.

Au rez de chaussée

- l'accueil Mairie / Agence postale a été légèrement modifié.
- l'ancien bureau du secrétariat de Mairie devient un bureau d'accueil public avec un îlot numérique fourni par la poste dans le cadre du programme pour l'inclusion numérique des personnes dépourvues de matériels.

Cet îlot "Aidant Connect" doit aider les usagers à faire des recherches, scanner ou imprimer des documents. Un accompagnement sera mis en place permettant de faire des démarches en ligne. (voir Aidant Connect page 19)

- la salle du conseil : le plafond a été abaissé, un écran est posé pour animer les réunions.



Accueil, Mairie, Agence postale



Espace Aidant Connect



Salle du Conseil

1^{er} étage

- le bureau du Maire
- le bureau du secrétariat de Mairie
- une salle de réunion avec un écran visioconférence
- le bureau des adjoints



Secrétariat de Mairie

UNE MATINÉE PORTES OUVERTES
a eu lieu le Samedi 24 juin
de 10 h00 à 12 h00



Salle de commissions

2^{ème} étage : deux salles pour les archives

Ces travaux permettent d'avoir un bâtiment répondant aux normes d'isolation et d'accessibilité.

La surface de la Mairie est doublée permettant de travailler dans de meilleures conditions, de recevoir du public avec plus de confidentialité et d'augmenter considérablement les espaces de rangement.

Les déménagements et réaménagements se sont effectués sur 3 jours fin février. Tous les agents et élus venus aider sont remerciés sincèrement.

Coût des travaux : 350 000€ - mobilier et téléphonie : 18 000€

Subventions : 125 000€ DETR et 8 650€ rénovation énergétique



■ Les Grandes Forges

Arrivée des réseaux

Le lotissement a pris un peu de retard à cause des intempéries et de problèmes de niveau des réseaux en particulier assainissement et eaux pluviales. A la mi-mai ces problèmes sont résolus, il reste à tester le réseau d'eau potable à 11 bars de pression et à hydrocurer les conduites d'eaux usées et d'eaux pluviales. Rappelons que cette première partie de lotissement englobe 14 lots individuels et deux emplacements concédés à Sarthe-Habitat pour construire 4 logements de plain-pied destinés aux personnes âgées ainsi que 6 logements susceptibles d'intéresser les jeunes couples.

Lors de la séance du 11 mai, le conseil municipal a décidé de nommer la rue principale du lotissement : rue de la Liberté. Plus tard, elle rejoindra la route de MALICORNE (C.D. n° 41) et formera la déviation nord du bourg de VILLAINES. La voie de desserte des lots prêts à la vente s'appellera rue du Volier du nom de l'ancienne ferme aujourd'hui n° 20 rue de l'Argance.

La partie restante de cette parcelle pourrait être entretenue par éco-pâturage.



■ La Voirie

C'est une des compétences fondatrices de la Communauté de Communes du Pays Fléchois. Plusieurs communes rurales lui reprochent son manque de réactivité et d'adaptation à l'évolution des coûts du marché très fluctuants dans ce domaine. Par ailleurs la cour régionale des comptes estime anormal qu'une enveloppe soit attribuée à chaque commune alors qu'il s'agit d'une compétence communautaire. Tous ces points entraînent une refonte de cette compétence, les communes sont invitées à se prononcer sur diverses propositions, à ce jour aucune ne fait l'unanimité.

Réunie le 15 avril dernier, la commission communale des espaces a proposé :

- Le rechargement des rives en enrobé et un bicouche sur la totalité de la voie communale n°1 dite du Bois Malade en prévision d'une augmentation de trafic liée à l'extension de la zone de la Bertraie.
- Le rechargement des rives en enrobé sur la partie dégradée de la voie communale n°9.
- Sur la voie communale n° 14 voir le problème des racines d'acacia qui soulèvent l'enrobé, passer au moins une dent dans le fossé pour les couper.

- Le chemin rural n° 50 dit de la Janvierie apparait revêtu sur les cartes, en réalité la partie terminale est empierrée, ce problème reste à voir.
- Rue de l'Argance, prolonger le trottoir jusqu'à la maison médicale.

Les chemins empierrés sont maintenant entretenus par la commune qui fournit la grave livrée par semi-remorque là où la dépose est facile. Les usagers participent à l'entretien de ces chemins. Les tas de grave ne sont pas réservés à l'usage exclusif du chemin où ils sont déposés, ils peuvent être utilisés dans les chemins communaux des environs, en cas de doute contactez la mairie.

Cimetière

Si la commune est responsable de l'entretien des allées, chaque famille se doit de maintenir ses tombes propres.



Nettoyage terrain de la gare

Nous avons pu nettoyer le terrain et les locaux de l'ancienne gare que la commune possède depuis quelques années. Deux compagnons de l'ancien occupant ont vidé les bâtiments et une partie du terrain, qu'ils soient ici remerciés pour l'énergie qu'ils ont dépensé à faire cela. La commune a fait démolir des vieilles cabanes et niveler le terrain qui a été engazonné, nous avons bon espoir d'y installer le vide-grenier le 8 juillet prochain à l'occasion de la fête nationale.



■ Cadre de Vie

Une haie bocagère d'environ 300 arbres regroupant de nombreuses essences a été plantée le 23 février.

Malgré la pluie et la froidure, la bonne ambiance de l'équipe de bénévoles donnait du cœur à l'ouvrage pour mettre en place charmilles, noisetiers, érables champêtres, alisiers, pommiers sauvages, néfliers, cornouillers, lilas et fusains d'Europe.

Globalement, la reprise de ces jeunes plants est bien partie. Nous remercions vivement tous les participants : élus, bénévoles d'associations et trois jeunes volontaires.



■ Communication Partage

Clé USB

La fin de l'année scolaire approche et les CM2 de VILLAINES vont rejoindre le collège de MALICORNE. Cette année, ils partiront en 6^{ème} avec une clé USB aux couleurs de notre commune offerte par la municipalité. Nous leur souhaitons une belle poursuite de scolarité.



Dépliant

La municipalité propose un dépliant de présentation de notre commune au format A5 destiné aux futurs constructeurs, investisseurs et habitants afin de mieux nous faire connaître. Il a été élaboré par la commission communication pour inviter de nouvelles familles à venir poser leurs valises à VILLAINES.

■ CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Au sein d'une commune, le rôle du CCAS est de venir en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

Depuis plusieurs années, notre commune soutient l'Epicierie Solidaire de l'AISP de LA FLECHE en achetant des « mois mesures » qui financent cette association. Après étude du dossier de demande d'aide, les bénéficiaires profitent d'un accompagnement des travailleurs sociaux de l'AISP pour apprendre à gérer un budget et utiliser les économies réalisées pour régler une dette, financer un achat imprévu, une formation... un secours d'urgence.

En fin d'année, le CCAS organise le goûter spectacle des aînés. Il s'est déroulé le dimanche 11 décembre avec la venue d'un conteur paysan mayennais.

A l'occasion du 1^{er} mai les membres du bureau du CCAS ont rendu visite aux personnes de plus de 70 ans avec un bouquet de muguet : l'occasion de bavarder un moment et de rompre la solitude. Une centaine de petits bouquets ont été distribués. Merci aux bénévoles.





■ Nouvelle infirmière à la maison de santé

Zorha EL KHALLAOUI

Après un parcours étudiant à ANGERS, elle exerce 4 ans en SUISSE en soins palliatifs. Elle revient ensuite au CHU d'ANGERS puis effectue des remplacements d'infirmière à domicile sur le secteur de SABLE pendant 13 ans en collaboration dans un cabinet. Fin 2022, elle rencontre Cindy qui lui propose des remplacements au sein de l'équipe de VILLAINES. Très rapidement, le climat « matche » bien entre nos trois infirmières et Zorha s'installe officiellement à la maison de santé. Elle apprécie particulièrement le climat serein et agréable de notre monde rural. « J'ai découvert un village très sympa, une bonne ambiance et beaucoup de bienveillance tant de la patientèle que des collègues. Nous avons d'ailleurs plein de projets ensemble. Ici, j'ai l'impression de redécouvrir mon métier, c'est une bouffée d'air. Je suis ravie ! »



■ Chantier Argent de poche

Le prochain chantier « Argent de poche » se déroulera sur quatre jours du lundi 30 octobre au vendredi 03 novembre 2023 durant les vacances scolaires d'automne : fauchage et entretien de chemins de randonnées.

Les candidatures des jeunes villainais seront prioritaires (au moins 4 sur 6) et il faudra un encadrement communal en plus du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD). Un éducateur spécialisé accompagnera les jeunes.

Préinscriptions dès maintenant au 02 43 45 68 55 ou par mail à cispd@cc-paysflechois.fr ou directement à l'Espace Gambetta.

■ Mobilisation Pôle Santé Sarthe et Loir

Le gouvernement a appliqué la loi Rist qui vise à encadrer la rémunération des médecins intérimaires. Le PSSL comme tant d'autres hôpitaux publics fonctionne grâce à cet intérim assistant, impuissant, à la fuite de certains médecins anesthésistes au 1^{er} avril. Ceci entraînant une fermeture de 2 semaines de la maternité, de l'unité de surveillance continue pendant 4 semaines ainsi que la fermeture du bloc opératoire certaines nuits.

Grâce à de fidèles anesthésistes ainsi qu'une équipe médicale motivée, les choses rentrent dans l'ordre. L'activité opératoire a repris 24h/24, la maternité est de nouveau prête à accueillir les futures mamans et les urgences sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30. Nous espérons que cette mobilisation renouvelée permettra d'assurer la permanence du service sur la durée.

■ Conseil Communautaire

Jeudi 6 avril 2023 le Conseil Communautaire s'est réuni à VILLAINES. L'ordre du jour était le bilan de l'Atlas biodiversité et le vote du Budget de la CCPE.





■ CCPF : Deux gros chantiers

Depuis l'automne 2022 la Communauté de Communes du Pays Fléchois mène plusieurs chantiers importants sur le territoire : des jeux extérieurs au centre aquatique et une nouvelle déchetterie.

Création d'un espace aqualudique extérieur à l'Îlébulle

C'est l'aboutissement d'un projet sur lequel la Communauté de Communes et le centre aquatique planchaient « activement depuis au moins cinq ans ».



Un investissement visant à ne pas « laisser ronronner » le centre aquatique intercommunal. L'objectif est triple : offrir une complémentarité ludique à la piscine sportive, redynamiser l'équipement sur la période estivale et proposer des nouveautés en adéquation avec les économies d'énergies à réaliser. « Avec ce projet, il n'y a pas de bassin extérieur à chauffer et pas de maître-nageur sauveteur à embaucher. Un secouriste assurera la surveillance », résume Mehdi TABOUI, directeur général des services (DGS) du Pays fléchois. Les travaux démarrés en octobre 2022 se sont étirés jusqu'au mois de mai 2023.

Construction de la nouvelle déchetterie

Les travaux de la nouvelle déchetterie, route des Mollans à LA FLECHE, sont en cours. Elle remplacera celles de CROSMIERES et de THOREE-LES-PINS.

Douze bennes seront installées pour la collecte classique, avec des quais surélevés pour décharger et de grands espaces seront aménagés pour les déchets verts et les gravats.

Le nouvel équipement permettra d'affiner le tri et de valoriser un maximum de déchets.

Le site, de 22 000 m², accueillera également un quai de transfert entièrement fermé et étanche où seront déposées les ordures ménagères par les camions-poubelles.

Le projet, estimé à près de 3 millions d'euros, sera financé par la Communauté de Communes, le département de la Sarthe, la Région des Pays de Loire et l'Etat.

Une mise en service est espérée à l'automne 2023.

L'aménagement de cet espace aqualudique, déployé sur une surface de 240 m² offre deux pentaglisses et un snack.

Les pentaglisses sont des grands toboggans droits équipés d'aqua-freinage (pas de bassin à l'arrivée). L'un partira de 7,60 m, l'autre de 4,50 m. « Très attractif pour les ados », commente Stéphane CHANTEAU, responsable du centre aquatique.

La plage piscine minérale a été réaménagée pour permettre une vue dégagée vers l'extérieur. Cet espace s'adresse tout à la fois aux enfants, aux ados et aux familles. Il est complété par des espaces ombragés et arborés, un canon à eau, des arceaux à jets, des arbres à seaux, une table aqualudique, un petit toboggan... Bref, tout le nécessaire pour jouer en extérieur aux beaux jours, sans oublier des espaces arborés et ombragés.

Cette plage est voisine d'un snack.

Tarifs et nouveaux horaires

Les tarifs de L'Îlébulle ne changent pas pour la période estivale et les plages horaires sont élargies notamment sur le temps du midi afin de permettre des ouvertures en continu pour déjeuner au snack.

Pour profiter des jeux extérieurs comme des bassins, il en coûte 4,65 € pour un adulte et 3,15 € pour un enfant de 3 à 16 ans (gratuit moins de 3 ans).

Valable du 1^{er} juillet au 3 septembre, le pass Tri'Bulle journée estivale, est fixé à 11 € pour une famille de quatre personnes et 14 € pour une famille de 5 personnes.

La Communauté de Communes du Pays Fléchois chiffre cet investissement à près de 1,1 million d'euros. Une somme financée par des subventions (320 000 € versés par l'Etat, 163 500 € par le Département) et des indemnités d'assurance, en contrepartie de malfaçons constatées sur le chantier de construction de L'Îlébulle.

Mis en service depuis le 27 mai, cet aménagement devrait renforcer l'attractivité de L'Îlébulle pendant l'été. Ce sera aussi un plus pour le secteur de La Monnerie, terrain de jeux privilégié des familles pendant la période estivale.





■ Ecole « Le Marronnier »

La fin de l'année scolaire sera riche en événements propices aux apprentissages pour les enfants.

Projet collectif :

Nous avons initié un projet de végétalisation de la cour d'école. Notre cour est en effet très chaude en été et il y a peu de végétation. Les élèves vont être amenés à réfléchir à l'utilisation de leur cour d'école. Les classes de maternelle et GS/CP vont travailler avec les animateurs du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) sur 3 séances. Les 2 classes de CE1/CE2 et de CM1/CM2 bénéficieront de 4 séances de 2 h avec les animateurs du CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour réfléchir à ce qui peut être envisagé pour ramener la nature dans la cour de l'école. La coopérative scolaire et l'APE se partagent les frais de ces interventions. La municipalité s'est engagée à prendre en charge l'étude de faisabilité qui sera proposée par le CAUE.

Sorties scolaires :

La classe de maternelle s'est déplacée au zoo de LA FLECHE le 23 juin et la classe de GS/CP aux « Tipis du bonheur de vivre » à BRULON le 19 juin : l'APE finance les transports et la coopérative scolaire les entrées. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allés en train à NANTES à la

découverte de différents quartiers et d'œuvres d'art contemporain. Ils étaient accompagnés par des animateurs de la FAL (ligue de l'enseignement de Loire Atlantique) : cette sortie était entièrement financée par l'APE.

Fête de fin d'année :

Elle aura lieu à l'école et à la salle des fêtes le samedi 1^{er} juillet après-midi. Les enfants présenteront un spectacle dans la salle des fêtes. Celui-ci sera suivi de stands, buvette, tirage d'une tombola et d'activités festives au profit de la coopérative scolaire et de l'APE. Nous souhaitons à toutes les familles un bel été !

L'équipe enseignante



La danse



■ TEP (Temps Educatifs Périscolaires)

La participation des enfants est importante sur la commune de VILLAINES : 74% en maternelle et 96% en élémentaire. La 4^{ème} période du Pass éducatif se déroulera les mardis après-midi du 2 mai au vendredi 7 juillet. Les enfants participeront aux parcours sciences et communication, jeux d'antan, journalisme, cirque et céramique.

■ APE (Association des Parents d'Elèves)

En cette fin d'année scolaire, l'APE tenait à remercier tous les parents d'élèves, les commerçants, la municipalité et bien évidemment tous les habitants de VILLAINES d'avoir une nouvelle fois participé aux divers événements proposés par l'APE.

Cette seconde partie d'année scolaire a été marquée par la soirée de l'école avec près de 200 personnes puis le marché de printemps avec la vente de plants et de saucissons et, pour finir l'année en beauté, la fête de l'école.

Grâce à vous, nous avons pu participer financièrement à une partie des sorties scolaires de cette fin d'année mais également offrir un spectacle de magie/sculpture sur ballons pour clôturer la fête de l'école.

Celle-ci s'est terminée par un apéritif offert suivi d'un pique-nique convivial autour d'un barbecue.

Nous préparons déjà l'année prochaine avec le petit déjeuner offert le jour de la rentrée dans la cour de l'école à partir de 8h.

Grâce à l'implication de tous cette année, un projet important verra le jour l'an prochain : nous pourrions, en effet, financer la venue d'un cirque qui dispensera des cours pendant 2 semaines sur le temps

scolaire courant septembre. Une représentation sera proposée à l'issue de ces 2 semaines.

Bel été à vous tous et rendez-vous en septembre.

Adrien BESSON
Président APE





■ ALSH (Accueil de Loisirs sans hébergement)

Les vacances à l'accueil de loisirs ont été «Carnavalesques» pendant le mois de Février ! Atelier pantin arlequin, pignata, création de masques sans oublier le traditionnel défilé et le bal masqué !

Les enfants de l'accueil de loisirs ont participé aux activités sur le thème de la Ferme pendant les vacances de Printemps. Au programme : création de savon au lait, gravure sur bouteille de lait, jardinage, atelier peinture « champ coloré », grand jeu «la boîte à meuh'stère».

Pour clôturer la semaine, les enfants se sont rendus dans une ferme pédagogique : permis tracteur à pédale, piscine de maïs, découverte et soins des animaux du coq à l'âne, parcours « la route du lait » avec la traite des vaches...



Les mercredis de mai avaient pour thème « Photobooth » et les activités étaient en lien avec la photographie. En juin, désert et orient ont rythmé les mercredis. Les enfants ont fabriqué des bougies orientales, cuisiné des gâteaux marocains et fait un grand jeu « Ali-baba ».

L'accueil de loisirs prépare les vacances d'été : la réunion d'informations s'est déroulée le 24 mai à VILLAINES.

■ Le Coin des Ados

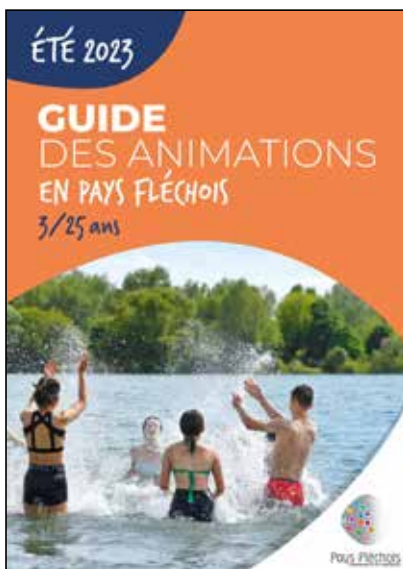
« Nous allons au local du stade de CROSMIÈRES le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires pour participer aux activités du club ados ou juste discuter avec nos amis et les animateurs .

Nous sommes parfois en petits groupes mais on peut être jusqu'à 24. Il y a une très bonne ambiance car les animateurs sont sympas et le

local est très agréable pour se retrouver entre amis.

Quand on va là-bas on sait qu'on va forcément passer un bon moment. »

Noëlyne et Clément



Valable du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

la carte **ATOUT JEUNES** EN PAYS FLÉCHOIS

30€

la carte **ATOUT JEUNES** 2023-2024 EN PAYS FLÉCHOIS

Pour les jeunes de 8 à 17 ans scolaires et/ou domiciliés sur le Pays fléchois

La carte Atout jeunes donne accès aux dispositifs **Tickets sports et loisirs, Club ados, Pass été et Mercredis numériques.**

Mise en vente à partir du lundi 15 mai 2023. Uniquement à l'espace Gambetta.

- Pour un renouvellement de carte : Mise à jour du dossier et signature de la nouvelle fiche de liaison.
- Pour une première demande : Remplir le dossier administratif unique disponible à l'espace Gambetta ou sur le site Internet www.paysflechois.fr/jeunesse/carte-atout-jeunes.

Dans les deux situations, fournir le carnet de vaccination à jour ou une copie.

www.doussflechois.fr



■ Deux hommes toutes mains s'installent à VILLAINES

SOS TRAVAUX : Sylvain LEFEUVRE

SOS Travaux est spécialisé dans l'embellissement intérieur. Décoration, peinture, sol, aménagement.

Son gérant Sylvain LEFEUVRE 38 ans a grandi et vit à VILLAINES.

« Ma priorité est de retrouver un vrai contact humain et ce domaine le permet encore »

Après 18 ans de commerce automobile, Sylvain a donc entrepris ce grand changement.

« Je n'ai pas de regret, les clients sont aux rendez-vous ! »

L'entreprise est ouverte depuis le 1er janvier 2023.

SOS Travaux se déplace sur un grand rayon de 30 km.

Pour plus de détails sur les prestations proposées :

www.sostravaux72.com

Sylvain

Intervention du lundi au samedi de 8h00 à 19h00



mail : sostravaux.sarthe@gmail.com

☎ **06 47 99 17 36**

Divers TRAVAUX : Jean-Marie CHALOIGNE

« Après avoir travaillé dans différents secteurs de l'industrie durant plusieurs années (soudeur dans un service prototype, matériels TP et industriel) j'ai ensuite occupé un poste de régleur en extrusion pendant 12 ans. J'ai une longue expérience en peinture bâtiment et j'ai acquis beaucoup de connaissances dans différents domaines.

En décembre 2022 je décide de devenir auto-entrepreneur et je peux désormais vous proposer mes services pour différents travaux : pose de sols, papiers peints, faïence, montage de meubles etc.

Je me déplace dans un rayon de 25 km. »

JMC

Divers travaux
intérieurs et extérieurs
(paiement possible en CESU)

Jean-Marie CHALOIGNE
Homme toutes mains

06.29.96.89.46

72270 Villaines sous Malicorne

■ ACAV (Association des Commerçants et Artisans de Villaines)

Que de bons souvenirs en ce début d'année 2023.

Nous tenons à remercier toutes les personnes présentes à chacune de nos animations et manifestations. Nous souhaitons également rendre hommage à Louis BOUCHER pour sa spontanéité durant nos réunions et sa joie de vivre lors des soirées « jambon grillé » et autres.

En décembre, malgré le froid, notre père Noël est arrivé en présence de l'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES et de l'APE. Tous ont pu se réchauffer autour d'un vin chaud en notre compagnie.

La quinzaine commerciale de Noël a très bien fonctionné, les gagnants furent surpris et heureux.

Une nouveauté en mars avec la « Soirée année 80 » : mille mercis aux participants pour cette super ambiance ! De très bons souvenirs !!!

La « Fête de la Musique » s'est déroulée le vendredi 23 juin avec au menu entrecôte/frites.

Philippe BROTHIER et tous les membres de l'ACAV vous souhaitent de très bonnes vacances.

Philippe BROTHIER, Président ACAV





■ Formation aux gestes qui sauvent

Initié par Groupama et les pompiers du MANS, le projet de formation « Gestes qui sauvent » ambitionne de former un million de personnes d'ici 2025/2030 sur la région ouest.

A VILLAINES et à l'initiative de Jean-Marie PRÉCHAIS, ce sont 41 personnes qui ont répondu présentes aux trois sessions de formation. Elles se sont déroulées à la salle des fêtes le vendredi 20 janvier sous l'égide de deux pompiers du MANS. Les participants ont pu découvrir l'utilisation du défibrillateur, les gestes et massages pour porter secours aux personnes et valider cette formation par un diplôme.

Les organisateurs notent une participation importante de notre village sans doute marqué par le sauvetage de notre boulanger il y a 2 ans grâce aux gestes qui sauvent et à la présence d'un défibrillateur à la Mairie.



VIE ASSOCIATIVE

■ Comité des Fêtes

Notre loto en ligne du vendredi 24 mars nous a permis de récolter un bénéfice de 1 800 €.

La chasse aux œufs du lundi 10 avril a été très satisfaisante, une quarantaine d'enfants étaient présents pour un moment sympa.

Cette année, notre rallye pédestre organisé sur le secteur de La Fontaine Saint Martin a battu son record avec 97 adultes et 14 enfants inscrits. Ce fut une belle journée ensoleillée, remplie de joie et de bonne humeur.

Merci aux bénévoles et à vous tous pour votre participation. Vous pouvez nous rejoindre avec grand plaisir.



CONTACTS

Hubert Segrétain **06 13 80 24 22**
Sonia Segrétain **06 21 07 05 51**
Franck Coubard **06 10 20 71 59**

■ Vill'Zen le Yoga pour tous

Lors de l'assemblée générale, les adhérents ont voté pour le nouveau conseil d'administration composé désormais de 5 membres et ont enrichi les discussions de leurs idées.

Deux séances d'1h30 seront maintenues à la rentrée (18h00 ou 19h30) toujours animées par Annie-Claude DUPUY avec 1 séance gratuite de découverte. Les cours s'échelonnent jusqu'à la fin juin soit 33 séances et nous vous en proposons également pendant certaines vacances scolaires.

La reprise se fera le jeudi 14 septembre à la salle des fêtes de VILLAINES et nous vous attendons nombreux. Avant cela, vous pouvez nous rencontrer lors du pique-nique de l'association le jeudi 29 juin à 20h30. Il vous suffit d'apporter vos couverts, verre/gobelet et assiette. Merci de nous prévenir pour prévoir le nombre de places assises.

Enfin, l'association propose cet été encore « les zénitudes » encadrées par Fabienne RAGUENEAU les jeudis 6 juillet et 7 septembre de 19h à

20h30 à la salle des fêtes de VILLAINES au tarif de 9 € pour les non-adhérents : venez prendre du temps pour vous !
A bientôt sur les tapis !



CONTACTS

asso.villzen@gmail.com ou **06 95 17 02 82**
Annie-Claude Dupuy **06 86 94 62 40**



■ Gym' Vill

Chaque lundi soir de 20h00 à 21h00 (sauf durant les vacances scolaires), les 30 participantes se retrouvent autour de Sarah MARET qui assure les cours de gym. Nous avons accueilli quelques personnes en cours d'année et nous proposons un cours d'essai aux nouvelles adhérentes. Avant la période d'été, nous nous retrouverons le 3 juillet autour d'un pique-nique avant une reprise le lundi 11 septembre à la salle des fêtes de 20h00 à 21h00. Nous vous y attendons nombreux et nombreuses.



CONTACT

Mme FLORENT **06 83 30 84 52**

■ Pétanque Villainaise

L'association de la Pétanque Villainaise est composée de 14 membres élus lors de la dernière Assemblée Générale.

Président : *LEGUI Michel*

Vice-Président : *CHANTELOUP Bernard*

Trésorier : *BAULIN Michel*

Trésorier adjoint : *JUBAULT Jean-Luc*

Secrétaire : *BODEREAU Laurent*

Secrétaire adjoint : *SUET Jean-Daniel*

Membres : *DUVAL Jean-Claude, GEORGET Jean-Claude, TRUDELLÉ Jean-Claude, LUSSON Bernadette, PORCHER Raynald, FERRE Jean-Claude, LANGEVIN Jean-Claude, BLOT Bernard.*

90 adhérents (es) composent l'association.

Les entraînements ont lieu les mardis après-midi (14h à 18h) avec la possibilité de jouer aux cartes en cas de mauvais temps dans la petite salle du stade.

Plusieurs concours ouverts à tous sont programmés dans l'année (voir calendrier des fêtes) ainsi que 2 concours internes pour les adhérents (es).

L'association a aussi organisé une journée « cochon grillé » le 11 juin et une sortie en octobre.

Les personnes intéressées par notre association sportive « la pétanque » peuvent se présenter les mardis après-midi.



CONTACT

M. LEGUI **06 01 96 78 03**

■ Boules de fort (L'Egalité)

La société boules de fort l'Egalité à l'Aubinière, remercie toutes les personnes qui ont repris leur carte d'adhésion pour 2023.

Nous comptons à ce jour 63 adhérents et espérons de nouvelles inscriptions : il est tout à fait possible de le faire en cours d'année.



Le challenge Germain en l'honneur de l'ancien président décédé, pour lequel 32 équipes ont participé, s'est clôturé le samedi 25 février dernier, avec une grande émotion, puisque la coupe est restée au jeu de l'Aubinière à VILLAINES, elle a été gagnée par l'équipe BRILLAND Philippe et PERPOIL Mickaël de la société l'Egalité qui jouaient contre Betty et Jacques CATILLON de SEZET.

Nous maintenons la salade aux patates tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois, sauf les mois de juillet et août. N'hésitez pas à vous inscrire.

Actuellement, un challenge est en cours et d'autres sont prévus :

Challenge sociétaires homme / femme : finale le 7 octobre.

Challenge 1 sociétaire et 2 invités : finale le 9 décembre.

Tous les jeudis les sociétaires peuvent jouer à la boule et aux cartes. Bien cordialement.

LE PRÉSIDENT : **Dominique JEAN**

■ TTLV (Tennis de Table Loisirs Villainais)

Le 28 février 2023, nous avons eu le plaisir de recevoir un jeu de maillots de la part de la boulangerie-pâtisserie « La Villainaise » et du salon de coiffure « Espace créatif ». Ces maillots nous permettront de représenter le « Tennis de Table Loisirs Villainais » lors des différentes rencontres inter-associations. Nous remercions vivement nos commerçants donateurs.

Le tennis de table est ouvert à tous chaque mardi de 18h00 à 21h 30 à la salle des fêtes.

CONTACTS

Patrick PILTE **06 07 25 33 78** / Jérôme LEVILLAIN **06 04 03 85 78**





■ Tennis

Les beaux jours sont arrivés et comme chaque année l'USVM Tennis propose une licence à 10 € pour jouer tout l'été sur le terrain de VILLAINES avec une réservation des créneaux à l'entrée du stade ! N'hésitez plus venez jouer entre amis ou en famille !



CONTACTS

VANNIER Johnny **06 18 04 52 02**
VANNIER Victor **06 04 50 05 37**

■ HLBV (Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES)

Pour ce début d'année 2023, les musiciens de L'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES et de L'Harmonie de LA FLÈCHE ont participé aux Folles Journées et ont proposé un concert sur le thème « Ode à la nuit ». D'une berceuse de BRAHMS à Reggae Night de Jimmy CLIFF, ce programme très éclectique, à l'image de nos deux harmonies, a conquis le public.

Nous nous sommes à nouveau retrouvés à Coppélia, le dimanche 12 mars pour le concert de l'assemblée générale de la Fédération Musicale de La Sarthe organisée par L'Harmonie de LA FLÈCHE. Nos chefs respectifs ont ajouté le thème du jour à celui de la nuit pour présenter un programme complet.

Le projet avec l'harmonie de LA FLÈCHE, s'est poursuivi le dimanche 14 mai à VILLAINES.

Nous avons passé la journée ensemble, avec une matinée conviviale et un concert ouvert à tous en après-midi.

Les élèves de « l'orchestre à l'école » du BAILLEUL ont participé à cet après-midi musical et ont présenté quelques pièces travaillées depuis le début de l'année scolaire.

Vous avez pu aussi nous retrouver le 17 juin au BAILLEUL pour un après-midi familial et le 23 juin à Villaines pour la fête de la Musique. Enfin, nous proposerons un concert très certainement différent, le 30 septembre au BAILLEUL. Laurent, Louis et Gilles y travaillent.

Mais avant, vous pourrez nous retrouver les 8 et 14 juillet pour les fêtes nationales à VILLAINES et au BAILLEUL.

Les musiciens de l'Harmonie LE BAILLEUL-VILLAINES vous souhaitent un bel été.

CONTACT

Présidente Katia VIOT **06 31 50 28 91**



■ Générations Mouvement

Notre Assemblée Générale a eu lieu le mercredi 25 janvier, réunissant 87 adhérents qui ont ensuite partagé le plateau-repas et passé un après-midi récréatif. Une sortie bowling à SABLE était ensuite proposée le vendredi 27 janvier (12 participants).

Un concours de belote réunissait 80 joueurs le mercredi 1^{er} février à VILLAINES.



CONTACT

Fabienne TOUCHARD - Présidente **06 88 60 59 76**

Mercredi 5 avril, le repas de printemps suivi de danses du Pays Malicornais rassemblait 185 convives. Le mercredi 24 avril nous nous retrouvons pour un thé dansant avec Nicolas DEVOIR à la salle des fêtes de VILLAINES et le jeudi 27 avril pour la randonnée du Pays Malicornais. Un concours de pétanque s'est disputé le vendredi 9 juin à VILLAINES. En dehors de ce calendrier, les cyclistes se retrouvent chaque lundi pour un circuit de randonnée.

Nous organisons un accueil un mercredi après-midi sur deux à la salle polyvalente avec des jeux de société (cartes, scrabble...). C'est aussi l'occasion de fêter les anniversaires.

Les adhérents de VILLAINES peuvent aussi intégrer les activités suivantes proposées par le Pays Malicornais : yoga le mardi matin à ARTHEZE ou gym le mercredi matin à MALICORNE ainsi que la randonnée pédestre tous les jeudis après-midi (de 8 à 12 km) départ place du docteur Gosselin à VILLAINES.

Retraités Villainais, n'hésitez pas à venir nous rejoindre pour vivre ensemble ces moments d'amitié et d'échange.

■ UNC/AFN (Union des Anciens Combattants et Anciens d'Afrique du Nord)

Lors de la commémoration du 8 mai à ARTHEZE, deux médailles du mérite « Djebel » ont été remises : Roger LUSSON (médaille d'argent) et Louis JOUBERT (médaille de bronze).

L'association organise une soirée le samedi 4 novembre à VILLAINES avec PAULO. Pour ce spectacle ouvert à tous, les cartes seront vendues par les adhérents.





■ Les Affranchis : 30^{ème} bougie

Pour ses 30 ans, le festival des Affranchis s'invite à VILLAINES le vendredi 7 juillet 2023 avec deux spectacles :

- A 20h **Le Bar à mômes** : spectacle enfant à partir de 5 ans - Durée 55 mn
Spectacle familial comique et magique. C'est le seul et unique bar au monde où l'on peut boire de l'eau sèche ! Grâce à une machine nucléaire quasi fiable, le frigo-onde ! Une machine qui permet également de fabriquer de vrais bébés en moins de 9 secondes et bien d'autres inventions à la pointe de la technologie des plus surprenantes !

- A 21h30 Le collectif Jamais trop d'Art présente « **Zai Zai Zai Zai** » Théâtre de rue tout public - Durée 40 mn

Un homme réalise à la caisse du supermarché qu'il n'a pas sa carte du magasin. La caissière appelle le vigile. L'homme s'enfuit. La police le traque. Politiques, journaux et piliers de bar s'emparent de l'affaire : et si cet homme, qui se balade sans sa carte du magasin, était une menace pour la société ? Une course poursuite absurde s'engage.

Spectacles gratuits et possibilité de restauration sur place.



■ Fête Nationale

VILLAINES EN FÊTE

SAMEDI 8 JUILLET 2023

VIDE-GRENIER
Installation exposants à partir de 6h
(Terrasse L'Arrière Cour - Arrêt départ avant 10h00)
Ouverture au public : 8h00-18h00
RESTAURATION SUR PLACE
SUR RÉSERVATION :
06 21 07 05 51 (après 18h) ou
06 71 33 88 69
TARIF : 5 € les 5 mètres

COURS CYCLISTES
(Deux courses)
1^{er} DÉPART à 15 Heures

PARTICIPATION DE L'HARMONIE LE BAILLEUL-VILLAINES

PROFITEZ VOUS !
Coupe-Ciseaux

SALADE AUX PATATES
(Salade aux patates, Rilons, Dessert)
Salle des fêtes à partir de 20h00
Vente de tickets
Chez vos commerçants
12€
Renseignements :
06.13.80.23.22 ou 06.10.20.71.59

Retraite aux Flambeaux
FEU D'ARTIFICE AU STADE
BAL POPULAIRE
Animation Ambiance DJ
(18 ans et plus)

Villaines sous Malicorne

■ Soirées Estivales

Les soirées estivales auront lieu le mardi de 19h00 à 21h00. Rendez-vous à la Salle des Fêtes.

11 juillet : découverte « Rapaces nocturnes » précédé d'un pique-nique partagé à partir de 19h.

Animation François CUDENNEC.

18 juillet : canoë Kayak à la FLECHE. Départ de la base nautique vers le Moulin des Pins.

Prévoir le pique-nique, possibilité de barbecue sur place. Pensez aux casquettes, crème solaire, lunettes et vieilles baskets fermées allant dans l'eau.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés de 14 à 18 ans.

Rendez-vous à 18h30 à la Salle des Fêtes ou à 19h00 à la base nautique. (**Inscription obligatoire**)

25 juillet : pique-nique à partir de 19h et jeux en familles ou entre amis au stade (Molky, Pétanque, jeux de société etc.).

1^{er} août : randonnée pédestre autour de Villaines animée par Daniel GUERINET.

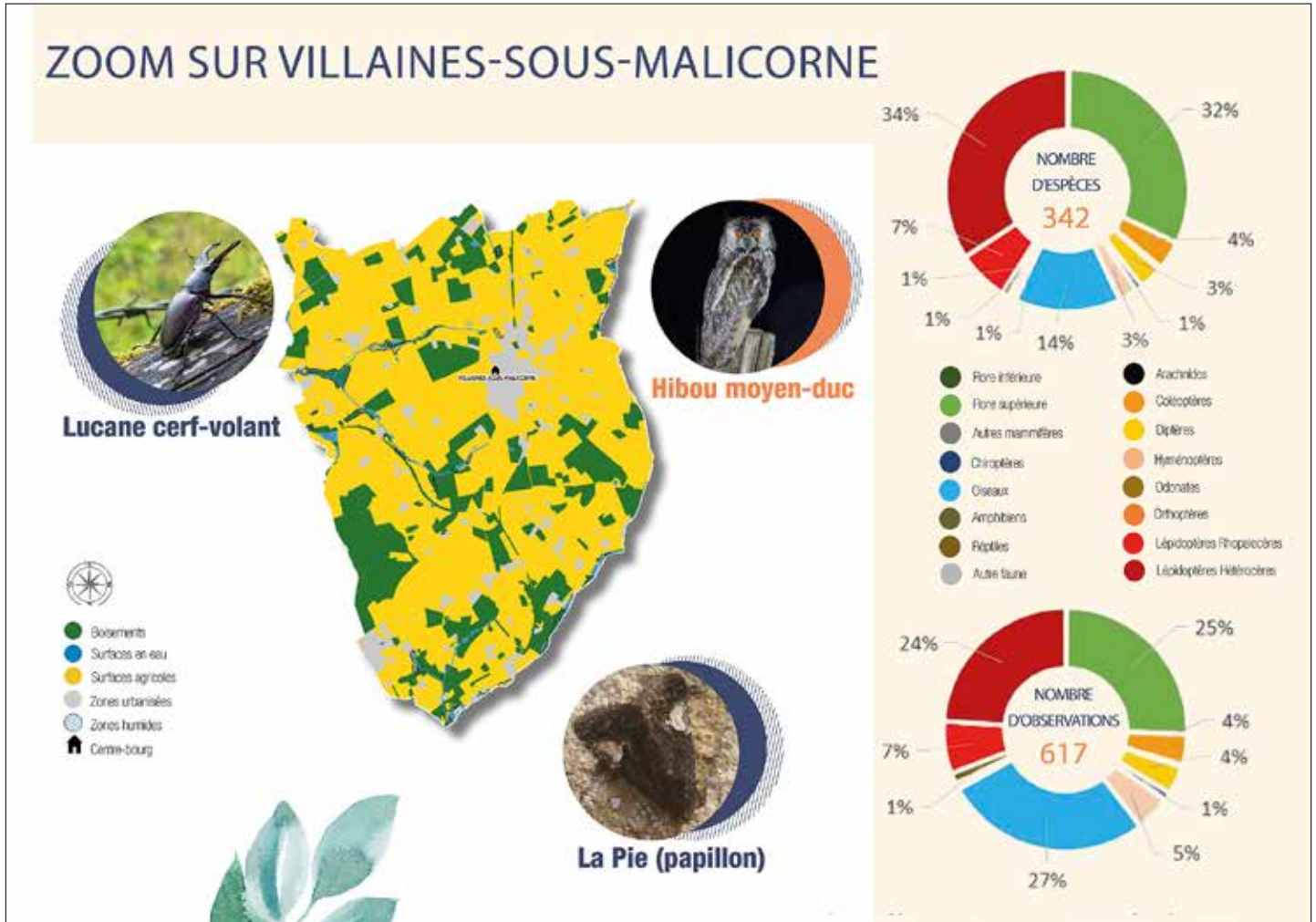
08 août : soirée « Astronomie » avec « les Fous de Nature » et leurs télescopes de 20h30 à minuit.

Inscription en Mairie : 02 43 48 03 03
(gratuit et ouvert à tous)



Atlas biodiversité : restitution des inventaires

Ces inventaires faune et flore ont été effectués sur l'ensemble des communes de la CCPF. Les objectifs premiers étaient de compléter les données existantes et mettre en évidence les enjeux environnementaux sur nos territoires. Voici une synthèse des résultats pour VILLAINES :



Vous pouvez retrouver l'intégralité de la restitution concernant VILLAINES sur notre site <https://www.villaines-sous-malicorne.fr> une commune où il fait bon vivre

Gestion raisonnée de l'eau : soutien financier pour les systèmes de récupération des eaux de pluie

Le Département de la SARTHE est confronté à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents ainsi qu'à une augmentation des températures moyennes et une réduction du volume des précipitations estivales. La collectivité a donc souhaité apporter une aide à l'acquisition de réservoirs de récupération d'eau pluviale.

Cette aide représentera environ 30% de la facture (située entre 100 € et 500 €). Elle est destinée aux résidents sarthois, propriétaires ou locataires, de même qu'aux collectivités. Les projets soutenus doivent être d'une capacité minimale de 1m³ et correspondre à des usages extérieurs et domestiques. Le réservoir doit être opaque et d'une couleur adaptée à son environnement, et acheté dans un magasin en Sarthe. La demande

de subvention doit être accompagnée de la facture et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Il faut certifier sur l'honneur qu'il s'agit d'une première installation de réservoir et s'engager à respecter les règlements en vigueur. Le dossier de demande est téléchargeable sur www.sarthe.fr/sarthe-durable et sera à retourner au : Département de la Sarthe Service Eau et Rivières Domaniales Place Aristide Briand – 72000 Le Mans ou par courriel : celine.jallot@sarthe.fr

Il est prévu par ailleurs un surcoût des factures d'eau de 26% ce qui doit aussi nous inciter à économiser et prendre soin de ce bien vital et précieux.



■ Argance remise en état

Ce ruisseau qui prend sa source à VILLAINES doit retrouver peu à peu son caractère naturel grâce à un long chantier. Suite à une étude en 2019, un plan de sauvetage de l'Argance a été lancé en 2021 par la Communauté de Communes du Pays Fléchois, via sa compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des

inondations). Parmi les actions envisagées, notons le reméandrage afin de créer du mouvement et permettre le passage des sédiments et de la petite faune. L'objectif principal étant la renaturation du cours d'eau pour lui redonner sa résilience face aux phénomènes climatiques.

■ Le désherbage éco-responsable

Plusieurs méthodes s'offrent à nous pour désherber chez nous avec le minimum d'impact sur les sols.

Parmi celles-ci nous avons testé (avec un résultat visible en 48h)

Sel et vinaigre blanc : Mélanger 1kg de gros sel, 200 ml de vinaigre

blanc et incorporer le tout dans 5L d'eau. Vous pouvez pulvériser le mélange là où poussent les « mauvaises herbes » en laissant le plus d'espaces possibles au maintien de la biodiversité.

■ Tri des déchets

Vous êtes nombreux à trier et apporter vos emballages aux containers mais trop de sacs volumineux remplis d'emballage sont encore posés le mercredi soir. Trions, trions ! Inutile de laver les emballages plastiques et de les imbriquer, il suffit de bien les vider. Les techniques de tri évoluent, votre geste aussi !

Les déchets plastiques sont un FLÉAU pour l'environnement et notre santé.

Chacun de nous détient la solution .

Bons plans pour réduire nos déchets et diminuer notre consommation de plastiques

En courses : préférer les sacs tissu réutilisables, les paniers.

Choisir des produits sans ou avec peu d'emballages (vrac ou à la découpe). Choisir des produits respectueux de l'environnement.

Au bureau : Apporter une gourde plutôt qu'une bouteille d'eau.

Limitier la consommation de papier en écrivant/photocopiant au recto-verso des feuilles.

A la maison : Entretenir, réparer ce qui peut l'être au lieu de jeter.

Donner, vendre ou acheter d'occasion.

Trier ses déchets et favoriser le compostage.

Alléger la boîte aux lettres avec un stop pub (*disponible en Mairie*)



Vie PAROISSIALE

■ Messes

VILLAINES est rattachée à la paroisse de LA FLÈCHE où des messes sont célébrées tous les dimanches à 9h30 et à 11h en l'église St Thomas. Pour le catéchisme, contacter Marie-Agnès GUY au 02 43 94 05 93. Pour toute demande (baptême, mariage, sépulture, visite d'un prêtre, aumônerie...) s'adresser au presbytère 15 rue de la Cure 72200 LA FLECHE. paroisse.lafleche@sartheccatholique.fr

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 12h et du lundi au vendredi de 14h30 à 17h. Le matin uniquement pendant les vacances scolaires.

www.lafleche-catholique.fr

Père Christian DU HALGOUËT c.duhalgouet@orange.fr

ÉTAT CIVIL

■ ÉTAT CIVIL du 19 novembre 2022 au 19 mai 2023

Naissances :

Éden BOUCHENOIRE
Emmy BOURG
Zao OBLIGIS
Timéo FLORENT
Marceau HARDOUIN

«Bois Joly »
7, rue de la Sablonnière
15 rue du Prieuré
19 B rue du Prieuré
La Torlière sud

19 novembre 2022
27 décembre 2022
10 février 2023
28 mars 2023
19 mai 2023

Le Bailleul
Le Bailleul
Le Bailleul
Le Bailleul
Le Bailleul



Décès :

Philippe TRANCHARD
Robert BOUCHENOIRE
Louis BOUCHER

2 allée des Lauriers
6 rue du Square
« La Favellière »

13 mars 2023
14 mars 2023
16 avril 2023

Le Mans
Domicile
Ambon





■ Services publics

Mairie Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
4, rue du Maine ☎ 02 43 48 03 03

ATTENTION NOUVELLE ADRESSE MAIL de la mairie ► mairie@villaines-sous-malicorne.fr

Agence Postale Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et samedi de 9h00 à 12h00
(à la mairie) ☎ 02 43 48 91 74 (Levée du courrier après la fermeture du bureau)

Pharmacie Horaires : lundi, mardi jeudi et vendredi : 8h30 à 12h30 / 14h30 à 19h00
mercredi : 8h30 à 12h30 / 16h30 à 19h00 - samedi : 8h30 à 12h30
Mme Sylvie BIGNON - ☎ 02 43 45 88 31

Ecole Maternelles et Primaires - ☎ 02 43 45 84 90
(Services de cars à partir de la 6^{ème})

Garderie Tous les jours pendant l'année scolaire :
Du lundi au vendredi, le matin de 7h30 à 8h35 et le soir de 16h00 à 18h15,
le mercredi de 12h15 à 12h45

R.A.M. Relais Assistantes Maternelles de 9h30 à 11h30 les 2^{èmes} et 4^{èmes} vendredis en période scolaire.

Transports scolaires <https://aleop.paysdelaloire.fr>

■ Maison de Santé :

Médecins : Mmes Marie DUTEIL, Alexandra GOATER & M. Florian BARTOLACCI

Prise de RDV sur doctolib.fr ou ☎ 02 85 29 99 37 de 8h30 à 12h30 pour des consultations du lundi au vendredi.

Permanences le samedi matin uniquement et pour les **urgences** s'adresser à la maison médicale de La Flèche.

Infirmières : Mmes Cindy JUPIN, Céline GAULTIER & Zorha EL KHALLAOUI - Tous les jours sur rendez-vous - ☎ 07 66 86 36 42

Ostéopathe : Mme Romane GARRÉ - Du lundi au jeudi sur rendez-vous - ☎ 06 34 32 26 71

QR code Facebook Maison de Santé permettant d'avoir toutes les informations, horaires d'ouverture et dernières actualités médicales et paramédicales. Un espace où on peut échanger avec la communauté de VILLAINES et ses alentours.



■ Urgences médicales de nuit et week-end :

COMPOSER LE 116 117 POUR UN MÉDECIN DE GARDE À LA PLACE DU 15

Et en semaine le **02 44 71 30 30** au Centre Hospitalier Sarthe et Loir pour une consultation externe de médecine, chirurgie ou mère enfant.

■ Service de garde des pharmacies de la Sarthe :

composer le **0825 120 304**.

■ Aidants Connect

Face aux difficultés de nombreuses personnes avec l'outil numérique, l'Etat a mis en place un service « Aidants Connect ». Un professionnel accompagne les demandeurs, ce qui présente un double intérêt : les personnes ont la garantie d'un accompagnement humain et l'aidant agit dans un cadre légal et sécurisé. A VILLAINES, c'est Nadège AVRIL, notre agent d'accueil qui pourra vous accueillir l'après-midi sur rendez-vous à partir du mois de septembre.

Vous avez aussi la possibilité de venir dès maintenant en accès libre et de vous connecter sur le service France-connect (un seul identifiant et mot de passe) pour accéder aux différents services administratifs.



■ S'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances

Communiqué du Ministère de l'Intérieur

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police ou de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenus en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...).

Vous pouvez effectuer votre demande en vous connectant sur :

Opération tranquillité vacances ou sur service-public.fr

Les réunions du Conseil Municipal ont lieu, en principe, le 1^{er} jeudi de chaque mois, à 20h30.

"L'ARGANCE une histoire d'hommes"

Dans nos contrées, les rivières et leurs vallées ont souvent abrité les premières populations locales, la vallée de l'Argance, petite rivière qui va de VILLAINES à DURTAL où elle se jette dans le Loir et qui inclus à peu près 70/100 du territoire de notre commune, illustre bien ce principe.

Lors des travaux de remembrement en 1980, un fossé collecteur a été creusé entre le Bois-Malade et les bois du Chêne au Diable. Dans les déblais étalés sur les parcelles riveraines, des pointes de flèches en pierre et surtout un curieux disque en pierre polie d'environ 15 cm de diamètre pour 2 cm d'épaisseur en son centre ont été retrouvés. Aux dires d'une doctorante de l'université de Poitiers qui l'avait examiné à l'époque, ce serait un objet du culte du soleil pratiqué par les populations préceltiques qui habitaient nos régions il y a trois mille ans ou plus.

Juste un peu plus récent, le toponyme Pot-Fer indique le lieu où ont été découverts les premiers ustensiles en fer dont on a perdu la trace aujourd'hui. Les Grandes-Forges, siège de notre lotissement en cours d'aménagement, se rapportent à cette époque même si les argiles n'y sont pas ferrugineuses.

Plus près de nous, il y a environ mille ans, la vallée de l'Argance fut équipée de plusieurs forteresses, dont Cromar et la Motte-Grollier



à DURTAL, la Roche-Simon à VILLAINES, par les comtes d'Anjou pour prévenir les idées belliqueuses des comtes du Maine tout proches puisque dans nos contrées, la rivière la Sarthe formait la limite entre les deux provinces.

Une petite rivière constituait une source d'énergie appréciable, trois moulins à blé ont été construits à l'époque féodale : Pot-Fer, la Roche-Simon et Jaunay mais le faible débit ne suffisait pas à les mouvoir, c'est la raison d'être de l'étang aux écrevisses de la légende, bien plus important que l'actuel étang de la Cornuère. La digue de cet étang dont il reste des vestiges de plus de trois mètres de haut, était munie d'une vanne qui lâchait un débit plus important et animait les trois moulins de VILLAINES ainsi que ceux de Touvet et du BAILLEUL sur la commune du même nom. Ces moulins ont fonctionné jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle.

Aujourd'hui le bassin de l'Argance est le plus sensible du département de la SARTHE, souvent classé en situation de crise impactant fortement les productions agricoles qui en dépendent (la maïsiculture et l'arboriculture). Une étude très pointue est en cours pour essayer de concilier nature et activités humaines.